

Bâle, le 26 janvier 2024

Assemblée générale de la CI TraP Suisse

Cordelia Oppliger devient la nouvelle responsable du bureau de la CI TraP

Le 25 janvier 2024, la Communauté d'intérêts pour les transports publics (CI TraP) Suisse a élu Cordelia Oppliger comme nouvelle responsable du bureau. En collaboration avec le comité, elle s'engagera en 2024 notamment pour les deux projets prioritaires de la CI TraP : un concept d'offre 2035 fortement amélioré ainsi que pour de faibles obstacles à l'entrée dans les TP avec un système tarifaire transparent et simple. Elle succède à Stephan Appenzeller, qui assume la direction depuis 2020. Il reste à la disposition de la CI TraP en tant qu'expert des chemins de fer et des TP et assure une transition en douceur.

Cordelia Oppliger est conseillère en gestion de projet et en communication. Elle a notamment travaillé pour l'Association Transports et Environnement Suisse et a dirigé un grand projet de mobilité durable pour la ville de Zurich. Âgée de 55 ans, elle prendra ses fonctions le 1er février 2024.

Stephan Appenzeller, qui se retire, était responsable du secrétariat de la CI TraP depuis 2020. Le comité a rendu hommage à son travail et se réjouit qu'il reste à la CI TraP pour des missions spéciales grâce à sa vaste expérience.

Pour 2024, le comité directeur s'est fixé deux priorités :

Le concept d'offre 2035 : la CI TraP exige une amélioration massive du concept d'horaire à long terme, qui a été largement critiqué l'année dernière. Elle demande notamment le respect des temps de parcours actuels en trafic grandes lignes ainsi que le maintien de l'utilisation des trains pendulaires rapides sur la ligne du pied du Jura. En trafic international, elle demande un fort développement de l'offre, notamment vers l'Italie et la France, une amélioration considérable de la ponctualité et de la fiabilité ainsi qu'une meilleure coordination des chantiers à l'échelle européenne.

Comme deuxième priorité, le comité se prononce pour des obstacles bas à l'entrée dans les TP. Pour atteindre les objectifs de la Suisse en matière de transfert modal et de protection du climat, il faut que davantage de personnes utilisent les transports publics (TP). Pour cela, il faut, outre un réseau couvrant l'ensemble du territoire, un accès facile pour tous avec un système tarifaire transparent et simple : les obstacles à l'utilisation des TP ne doivent pas être encore plus élevés avec le nouveau système tarifaire prévu.

La CI TraP est composée de neuf sections régionales comptant 1150 membres. Elle s'engage en politique et auprès du public pour des transports publics de qualité et contribue ainsi de manière essentielle à une mobilité respectueuse du climat et des personnes.

Pour de plus amples informations ou des demandes, veuillez contacter :

Florence Brenzikofer, présidente, tél. 079 797 48 69

Christoph Wydler, vice-président, tél. 079 602 85 07